

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

de la Commune de BLANZAC

Séance du 22 septembre 2026

Nombre de conseillers :	
En exercice	11
Présents	10
Représentés	00
Votants	10
Exprimés	10
Pour	08
Contre	02

Date de convocation : 15/09/2026

Date d'affichage : 15/09/2026

DELIBERATION N° 2026/45

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux septembre à 20 heures 00,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Alain PREVÔT

Etaient présents : Mrs Alain PREVÔT - Noël TREVISIOL - Alexandre COLIN - Alain MATHIEU - Mmes Danielle GAUCHON - Christine DE RESENDE - M. Sébastien PITON - Mme Marie VAN DEN BERGHE - M. Adrien LEGRIS et Mme Clémence LE QUÉRÉ.

Absent excusé : Delphine LAGOUTTE

Secrétaire de séance : Alexandre COLIN

OBJET : installation de la climatisation à l'auberge - demande de subvention

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'en 2025, les menuiseries extérieures de l'auberge avaient été changées en raison d'une part de leur vétusté, également pour sécuriser les lieux mais aussi pour isoler au mieux le restaurant. Ainsi, pour poursuivre les travaux d'isolation des bâtiments et après les épisodes de canicule cet été et en prévision des prochains, il s'avère également nécessaire d'installer la climatisation à l'auberge.

Trois entreprises ont donc été sollicitées. Le coût de ce projet a été estimé à 6 909.00 € HT

Cette opération peut bénéficier de l'aide du Conseil Départemental à hauteur de 30 %

Le plan de financement serait donc le suivant :

-	DEPENSES :		
	. 6 909.00 € HT		
	TOTAL	:	8 290.80 € TTC
-	RECETTES :		
	. Conseil départemental 30 %	:	2 072.70 €
	. Fonds propres	:	6 218.10 €
	TOTAL	:	8 290.80 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à 8 voix pour, d'approuver ce projet ainsi que le plan de financement tel qu'il lui a été présenté et autorise le Maire à solliciter une aide auprès du Conseil Départemental et à signer tous les documents liés à cette opération.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

ID : 087-218701704-20260922-202645-DE



Fait à Blanzac, le 23 septembre 2026

Le Maire,
Alain PREVÔT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'APG', written over a horizontal line.



Acte rendu exécutoire après dépôt
en préfecture le

- 2 OCT. 2026

Le Secrétaire,
Alexandre COLIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'AC', written over a horizontal line.

Publié le